



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 85900

Texte de la question

Mme Nathalie Kosciusko-Morizet appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités au sujet des ultraviolets artificiels, qui comportent des risques majeurs pour la santé. En effet, la norme européenne sur les bancs solaires qui est en cours de réécriture permettrait une dérégulation du marché avec la possibilité d'aboutir à des puissances d'ultraviolets d'indice 24, alors qu'il est de 12 actuellement. Aussi, elle lui demande de bien vouloir lui signaler si des mesures visant à la prévention vont être adoptées afin de limiter l'indice des ultraviolets artificiels dans les centres de bronzage ainsi que toute autre initiative en la matière.

Données clés

Auteur : [Mme Nathalie Kosciusko-Morizet](#)

Circonscription : Essonne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85900

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2006, page 1487